

Le tabac est-il illicite ?

[]

Cheikh Mohammed Ibn Jamil Zînoû

Traduction et adaptation : Abu Ahmed

:

Révision : Abu Hamza Al-Germâny

:

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

L'islam à la portée de tous !

1429-2008

islamhouse.com

Au nom d'Allah, l'Infiniment Miséricordieux, le Très miséricordieux

Le tabac est-il illicite ?

Le tabac n'était pas connu à l'époque du Prophète (Prière et Salut pour lui), cependant, l'Islam est venu avec des enseignements généraux qui interdisent tout ce qui peut nuire au corps, contrarier les voisins ou les proches, dissiper les biens.

1) Allah dit :



{Et il leur rend licite les bonnes choses et leur interdit les mauvaises}

Sourate 7 (Al-A'raf) Verset 157.

Or le tabac fait certainement partie des mauvaises choses qui nuisent à la santé et dont l'odeur est nauséabonde.

2) Allah dit :



{Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction}

Sourate 2 (La Vache) Verset 195.

Il est unanimement reconnu que le tabac est responsable de maladies destructrices tels le cancer, la tuberculose, etc.

3) Allah dit :



{Et ne vous tuez pas vous-même !}

Sourate 4 (Les Femmes) Verset 29

En effet, le tabac tue lentement et progressivement.

4) À propos des boissons alcoolisées, Allah dit :



{Le péché y est plus grand que l'utilité}

Sourate 2 (La Vache) Verset 219

De même dans le tabac, le péché y est plus grand que l'utilité. D'ailleurs, il n'a aucune utilité !

5) Allah dit :



{Et ne gaspille pas indûment ! Certes les gaspilleurs sont les frères des diables, et le diable est très ingrat envers son Seigneur}

Sourate 17 (L'Ascension) Verset 26 - 27

Et le tabac est un gaspillage inutile parmi les actes du diable.

6) Le Prophète – Prière et Salut pour lui – a dit :

[] ()

« Pas de nuisance ni à soi-même, ni à autrui » (Ahmed, authentique)

Le tabac nuit non seulement au fumeur, mais aussi il nuit à ses voisins et dilapide les biens.

7) Le Prophète – Prière et Salut pour lui – a dit :

(())

« Allah déteste que vous gaspilliez vos biens » (Bukhârî et Muslim)

Puisque le tabac est un gaspillage des biens, Allah l'a interdit et déteste cela.

8) Le Prophète – Prière et Salut pour lui – a dit :

()

« Allah vous interdit trois choses de dire : « on a dit, il paraît que... », de gaspiller ses biens, de poser trop de questions. » (Boukhâry et Mouslim)

9) Le Prophète – Prière et Salut pour lui – a dit :

()

« Toute ma communauté est pardonnable sauf ceux qui pèchent en public » (Boukhâry et Mouslim)

Or ceux qui fument le font en public et de ce fait incitent d'autres à fumer.

10) Le Prophète - Prière et Salut pour lui - a dit :

()

« Que celui qui croit en Allah et au jour dernier ne dérange pas son voisin » (Boukhâry)

Quant au fumeur, il dérange non seulement sa femme, ses enfants, ses voisins, mais surtout les anges et les gens qui prient à ses côtés.

Comment arrêter de fumer ?

Il t'apparaît clairement à présent, mon frère, que le tabac est illicite, car il nuit à la santé, gaspille les biens, nuit aux proches, surtout dans les lieux publics.

Mon frère, est-ce du bon comportement et du savoir-vivre du musulman de déranger les gens avec sa cigarette, de leur souffler au visage, de polluer leur air ? Sache que la nuisance causée par la cigarette dans l'air est plus grande que la pollution de l'eau. Cesse donc de fumer et ne tombe pas dans la polémique ! Si l'un d'entre nous brûlait un billet de 50 euros, les gens diraient assurément : « Il est fou ! Ce qu'il fait est grave » alors, qu'en est-il de celui qui dépense des centaines d'euros par mois pour fumer, brûlant ainsi son argent, nuisant à sa santé et à celle d'autrui.

1. Fait serment envers Allah et devant tes amis de ne plus jamais fumer et dit :



***{« Hélas ! J'aurais aimé qu'il y ait entre toi et moi la distance séparant l'Est et l'Ouest !
Quel mauvais compagnon tu es ! »}***

Sourat 43 (Az ZuKhruf) Verset 38

2. Ne te présente pas avec des cigarettes lors des fêtes, des réjouissances ou lorsque tu rends visite à des amis, tu nuirais alors aux invités tout en gaspillant ton argent et tu serais en contradiction avec ta religion.
2. Le meilleur remède contre la cigarette c'est de ne pas la commencer et de la refuser quand on te la propose.
3. Lorsque tu t'énerves cherche protection auprès d'Allah (dis : *a'oudhou billâhi mina acchaytâni arrajîme*), ce n'est pas la cigarette qui te sera utile.
4. Le jeûne pendant le ramadan ou autre est une bonne occasion pour arrêter de fumer.
5. Demande l'aide d'Allah, celui qui abandonne une chose pour Allah, Il l'aidera à le faire et lui donnera mieux que cela.
6. Invoque Allah en disant : « Ô Allah ! Montre-moi que le tabac est inutile. »
7. Eloigne-toi des fumeurs, de l'odeur du tabac et prends toutes tes précautions pour les éviter.
8. Utilise le Siwak ou mâche du chewing-gum lorsque tu ressens l'envie de fumer.
9. Diminue ta consommation de café et de thé et bois plutôt du jus de fruits, mange du miel, etc.

Traduit par : Abu Ahmed
Révisé par Abu Hamza Al-Germâny

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Ryadh)

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !